

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **14 janvier 2013**

Délibération n° 2013-3466

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Opérations globalisées 2013 liées aux actions à mener dans le cadre du budget principal : galeries drainantes, de maîtrise des eaux pluviales et réseaux hydrauliques de défense incendie - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 4 janvier 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 16 janvier 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à Mme Tifra), Bernard R. (pouvoir à M. Kabalo), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Genin), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Benelkadi (pouvoir à Mme Frih), MM. Braillard (pouvoir à M. Arrue), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Fleury (pouvoir à M. Abadie), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Lambert (pouvoir à M. Chabrier), Mme Laval (pouvoir à M. Petit), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Martinez (pouvoir à M. Crédoz), Pili, Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Touraine (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Giordano, Vial.

Conseil de communauté du 14 janvier 2013**Délibération n° 2013-3466**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Opérations globalisées 2013 liées aux actions à mener dans le cadre du budget principal : galeries drainantes, de maîtrise des eaux pluviales et réseaux hydrauliques de défense incendie - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 décembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le programme 2013 des opérations globalisées, au titre des galeries drainantes et des eaux pluviales, s'inscrit dans le cadre des politiques adoptées pour le plan de mandat 2009-2014 et de la programmation pluriannuelle des investissements pour chaque politique définie par les délibérations n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, n° 2010-1567 du 28 juin 2010 et n° 2012-2674 du 9 janvier 2012.

Ainsi, ce programme concourt à la politique publique de la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre de l'autorisation de programme globale P21 - Eaux pluviales et ruissellement et de l'axe d'intervention "Maîtriser les eaux pluviales urbaines et périurbaines" ainsi qu'en matière de défense incendie, autorisation de programme globale P18 - Incendie et secours.

1 - Les opérations pour la gestion des eaux pluviales - opération n° 0P21O1856**1-1 Galeries drainantes**

L'unité des galeries de la Communauté urbaine découvre, inspecte, maintient et conforte chaque année plusieurs réseaux de galeries souterraines naturelles ou anthropiques.

Ces réseaux sont de complexités et profondeurs variables et sont disséminés sur 46 communes et 5 arrondissements de Lyon : Albigny sur Saône, Cailloux sur Fontaine, Caluire et Cuire, Champagne au Mont d'Or, Charbonnières les Bains, Charly, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Craponne, Curis au Mont d'Or, Dardilly, Ecully, Fleurieu sur Saône, Feyzin, Fontaines sur Saône, Fontaines Saint Martin, Francheville, Genay, Givors, Grigny, Irigny, La Mulatière, La Tour de Salvagny, Limonest, Lissieu, Lyon 1er, Lyon 2°, Lyon 4°, Lyon 5°, Lyon 9°, Marcy L'Etoile, Montanay, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Poleymieux au Mont d'Or, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Sathonay Camp, Sathonay Village, Solaize, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Fons, Saint Genis Laval, Saint Genis les Ollières, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Sainte Foy lès Lyon, Tassin la Demi Lune et Vernaison.

La majorité des galeries se trouve sur la ville de Lyon, le linéaire total des galeries connues à ce jour représente environ 60 kilomètres de réseaux.

L'absence d'entretien et l'obstruction des galeries drainantes abandonnées, datant pour certaines de l'époque romaine, ont été à l'origine de nombreux incidents avec parfois de lourdes conséquences, dont le plus dramatique fut, le 13 novembre 1930, l'effondrement de la colline de Fourvière et de toutes ses habitations (près de 40 morts).

Chaque année, plusieurs chantiers sont réalisés. La priorisation s'effectue en tenant compte à la fois d'objectifs à long terme de réduction des risques (rôle des commissions d'experts) et des impératifs liés aux procédures d'établissement des permis de construire dans les zones de balmes.

Les chantiers pour l'année 2013 représentent un montant de travaux de 1 904 000 € TTC sur le budget principal et sont détaillés comme suit :

Commune	Adresse	Nature des travaux
Lyon 5°	galerie "Le Rosaire" grande drainante	dégagement et confortement de galeries de captage
Lyon 5°	2, rue Sœur Bouvier	dégagement et confortement de galeries de captage
Lyon 1er	galerie Diderot Vaucanson	dégagement et confortement de galeries de captage
Lyon 9°	25 RTS "Le Dizenier"	dégagement et confortement de galeries de captage
Communauté urbaine de Lyon	curages galeries	maintenance
Communauté urbaine de Lyon	récolements galeries	géomètre
Communauté urbaine de Lyon	toutes communes	sensibilisation des élus et du public

1-2 Eaux pluviales

1 231 000 € TTC sont prévus au programme de 2013 décomposé comme suit :

- un programme d'études et récolements pour un montant de 300 000 € TTC,
- des acquisitions foncières pour un montant de 10 000 € TTC,
- un programme de travaux selon le tableau ci-dessous pour un montant de 921 000 € TTC.

Les travaux concernés sont relatifs à des problèmes récurrents de débordements ou d'inondations et consistent, pour une bonne part, en des aménagements destinés à soulager les réseaux unitaires existants (bassins de rétention, réseaux spécifiques en eaux pluviales).

La priorisation intègre les enjeux de la proximité et de la réduction des nuisances (inondations, etc.), enjeux croissants liés aux évolutions climatiques, au développement du territoire et à la protection de l'environnement de façon durable.

Commune	Adresse	Objet
Lyon 9°	avenues Ben Gourion/des Sources	création d'un réseau d'eaux pluviales de 70 mètres de diamètre 400 millimètres
Vénissieux	rue de la Démocratie	renouvellement de réseaux avec renforcement de 200 mètres de diamètre 400 millimètres
Albigny sur Saône	chemin Notre Dame	création d'un réseau d'eaux pluviales de 400 mètres de diamètre 400 millimètres
Collonges au Mont d'Or	place de Notre Dame du Grand Port	création d'un bassin de rétention
Saint Cyr au Mont d'Or	chemin des Greffières	création d'un réseau d'eaux pluviales de 170 mètres de diamètre 400 millimètres
Charly	place de la Mairie	création d'un réseau d'eaux pluviales de 100 mètres de diamètre 800/500 millimètres
Craponne	quartier de la Tourette	création d'un bassin de rétention

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse est susceptible d'attribuer des subventions au titre de ce programme d'études et de travaux sur les réseaux d'eaux pluviales à hauteur de 95 000 €.

Pour l'ensemble de l'opération n° 0P21O1856, les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 3 135 000 € TTC,
- total des recettes : 95 000 €,

soit un total en charge nette de 3 040 000 €.

2 - Opérations réseaux hydrauliques de défense incendie - opération n° 0P18O1808

Le programme 2013 de l'opération globalisée, réseau hydraulique de défense incendie s'inscrit dans le cadre des politiques adoptées pour le mandat 2008-2014 et de la programmation pluriannuelle des investissements pour chaque politique définie par délibérations n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, n° 2010-1567 du 28 juin 2010 et n° 2012-2674 du 9 janvier 2012.

Ce programme concourt à la politique publique de la Communauté urbaine dans le cadre de l'autorisation de programme globale P18 - Incendie et secours à hauteur de 2 090 000 € TTC.

En application des articles L 5215-20 et L 5215-22 du code général des collectivités territoriales, la compétence "services d'incendie et de secours" fait partie des compétences obligatoires des Communautés urbaines.

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) remplit les missions relevant de cette compétence mais la Communauté urbaine reste responsable de la mise à disposition des points d'approvisionnement en eau nécessaires à la lutte contre l'incendie.

A ce jour, la Communauté urbaine est propriétaire d'un parc de 12 629 appareils de lutte contre l'incendie (hydrants) raccordés au réseau public de distribution d'eau potable.

Pour améliorer la couverture de la défense incendie et assurer la desserte de zones nouvellement urbanisées, la Communauté urbaine doit investir annuellement 390 000 € TTC pour l'installation de nouveaux appareils (suivant l'évolution de l'urbanisation).

Pour maintenir, déplacer et renouveler en moyenne tous les 30 ans les appareils du parc existant ainsi que leurs conduites de branchement et installer des dispositifs de sécurisation de ces appareils, il est proposé d'investir en 2013, 1 700 000 € TTC.

Au final, il est proposé au Conseil d'approuver les programmes de travaux proposés pour 2013 au titre des galeries drainantes, des eaux pluviales et des réseaux hydrauliques de défense incendie (hydrants) et d'individualiser en dépenses les autorisations de programmes correspondantes à hauteur de :

- 1 904 000 € TTC au titre des galeries drainantes,
- 1 231 000 € TTC au titre des eaux pluviales,
- 2 090 000 € TTC au titre des réseaux hydrauliques de défense incendie (hydrants) ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve les programmes de travaux annuels 2013 des opérations dans le cadre des autorisations de programme globales P21 - Eaux pluviales et ruissellement et P18 - Incendie et secours :

- galeries drainantes,
- eaux pluviales,
- réseau hydraulique de défense incendie (hydrants).

2° - Décide :

a) - l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P21 - Eaux pluviales et ruissellement pour un montant de 3 135 000 € en dépenses (1 904 000 € TTC pour les galeries drainantes et

1 231 000 € TTC pour les eaux pluviales) et 95 000 € en recettes à la charge du budget principal pour 2013 sur l'opération n° 0P21O1856,

b) - l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P18 - Incendie et secours pour un montant de 2 090 000 € TTC en dépenses (réseaux hydrauliques, les hydrants) à la charge du budget principal pour 2013 sur l'opération n° 0P18O1808.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 janvier 2013.